



CHALET DE LA RAYEE

Document à établir par le locataire et à envoyer avec votre règlement

Facture n° : 2022/

ASSOCIATION UTILISATRICE :

Nom et adresse du responsable :

N° Tél.:/...../...../...../.....

N° Portable :/...../...../...../.....

Date d'arrivée :/...../.....

Date de départ :/...../.....

Nombre de nuits :

PARTICIPATION AUX FRAIS : Foyers Ruraux

- une nuit : 290 € = €
- de 2 à 4 nuits : 210 € 210 € x nombre de nuits = €
- plus de 4 nuits : 170 € 170 € x nombre de nuits = €

PARTICIPATION AUX FRAIS : assos ext et particuliers

- une nuit : 500 € = €
- de 2 à 4 nuits : 400€ 400 € x nombre de nuits = €
- plus de 4 nuits : 300 € 300 € x nombre de nuits = €

CHAUFFAGE : (consommation + entretien)

- compteur au départ : m³ ,
- compteur à l'arrivée : m³ ,
- Consommation : m³ , x 16 € = €

CHARGES : (eau, électricité, location téléphone)

- 20 € par nuit : 20 € x Nbre de nuit(s) = €

CASSE éventuelle : - Vaisselle, dégradation.

= €

SOUS-TOTAL :

€

Déjà versé à la réservation :

€.

A la date du/...../.....

Date du règlement final:

TOTAL :

€

Adresser le chèque n° Banque : à l'ordre de : F.D.F.R. 54

Et l'adresser à F.D.F.R. – 5, rue Victor Hugo – 54770 Bouxières-aux-Chênes